

Section locale La Réunion du Parti Pirate

Mercredi 29 mai à 20h00 à Saint Denis aux Récréateurs.

Présents :

Mekhallelh
polo
jnoel (mumble)
Pierre

Quorum >50%

Excusés

Lo

Observateur :

Wallfish

Début de la réunion

1° POINT D'ÉTAPE SUR L'ORGANISATION INTERNE

Coordination

Afin de permettre un continuité dans l'exercice des fonctions de coordination, il est proposé de modifier l'article 26 du Règlement Intérieur de la section locale Réunion comme suit :

« ARTICLE 26 : ***Missions du coordinateur***

*La fonction de Coordinateur reçoit **au minimum 1 mandat et au maximum 2 mandats de Co-coordonateurs.***

Sa mission est de

diffuser sur la mailing list l'ordre du jour des réunions de la coordination national

mettre les questions au vote

animer les réunions locales concernant les sujets nationaux

transmettre les résultats des votes locaux au niveau national.

«

Vote :

Abstentions=0 NSP=0 Pour =4 Contre=0

Proposition adoptée

Appel à volontaire pour la fonction de co-coordonateur

Pierre est le seul volontaire pour assurer la fonction de co-

coordinateur.

Selon l'article 35-b du RI, Pierre est mandaté comme co-
coordinateur de la section locale de La Réunion

Chargé d'adhésion

Mekhallelh doit contacter le bureau national pour confirmer sa
fonction de chargé d'adhésion suite aux délibérations de la réunion
du 17/02/2013 (cf wiki).

Communication

Site Internet : Ni Mekhallelh ni Pierre n'ont eu de réponse pour
obtenir le template SPIP pour les sections locales. À suivre.

Rencontres

a) Préparation pour septembre d'un lieu de rendez vous mensuel fixe
pour discussions et informations public autour du Parti Pirate.

Jnoel et Polo présenteront au plus tard au mois d'aout une
proposition de lieu et une date régulière.

b) Proposition d'organiser tous les 3 à 6 mois un pique-nique.

C)Préparation pour septembre de point de rencontres dans l'espace
public pour inviter les passants à signer l'initiative citoyenne
pour le revenu de base inconditionnel et faire connaître le Parti
Pirate.

2° DISCUSSION SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE L'AGE DU DIMANCHE 2 JUIN

L'intégralité des discussions ne sera pas rapporté. A noter la complexité du vote par courrier pour les
CROM, si la date du cachet postal ne peut pas faire foi.

3° ELECTIONS :

- Législative partielle à Villeneuve sur Lot

Farlistener est candidat pour le Parti Pirate
<http://www.candidatscitoyens.org/levieux2013/>

Penser à diffuser le lien vers son blog et contacter vos réseaux dans la région !

Proposition d'axe de communication à Farlistener

L'affaire de la fraude fiscale du député et ministre Cahuzac soulève une question fondamentale :

Comment espérer assainir la politique si la constitution n'oblige pas un élu ou un ministre fautif (et menteur) à démissionner ?

D'après la constitution actuelle, les citoyens sont impuissants à obtenir légalement bien que légitimement la destitution d'un élu ou d'un ministre si cet élu ne souhaite pas démissionner.

Cela mériterait un sérieux débat sur les modifications constitutionnelles à adopter pour progresser sur la voie de la démocratie.

- Les élections à venir

Les objectifs et les éventuelles stratégies pour élections municipales et européennes ont fait l'objet de discussions sans prise de décisions.

Pour des raisons de stratégies, les éléments évoqués lors des échanges ne seront pas consignés dans de compte rendu. Néanmoins dans une logique de transparence de la vie politique, nous invitons tous citoyens intéressés par ces éléments à prendre contact avec la coordination de la section locale La Réunion du Parti Pirate.

Pour mémoire :

- Réunion à prévoir avec la section locale Antilles Guyanne pour les élections européennes

- Questionnaire type, phoning

Pour information :

L'équipe élection se réunit sur mumble pour
les Municipales le 2ème mercredi du mois
les Européennes le 4ème mercredi du mois

4° Points divers

Plusieurs points divers ont été abordés en discussion ouverte sans prise de décisions dont :

- l'actualité d'Hadopi
- La Webcup
- Les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre Délocalisées
- la possibilité d'une vidéo-conférence de Richard Stallman via l'université (Mekhallelh doit prendre contact avec l'IUT)

Prochaine réunion au mois d'aout en marge des RMLLD

Fin de la réunion